

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de Lacolle tenu le mardi 11 mars 2025, à 19h00 à l'hôtel de ville situé au 1, rue de l'Église Sud, Lacolle.

Sont présents les conseillers, conseillères :

Jacques Lemaistre-Caron, maire

Absent, poste 1

Absente, poste 3

Monsieur David Arseneault, poste 5

Monsieur Martin Farrar-Deguire, poste 2

Madame Nancy Sorel, poste 4

Monsieur Éric Barrière, poste 6

Est également présent :

Silvio Gaudio, directeur général/ greffier-trésorier

Absences motivées : monsieur Patrice Deneault, conseiller au poste no 1 et madame Suzanne Lacroix, conseillère au poste no 3

Le maire Jacques Lemaistre-Caron préside la séance. Le quorum est constaté.

---

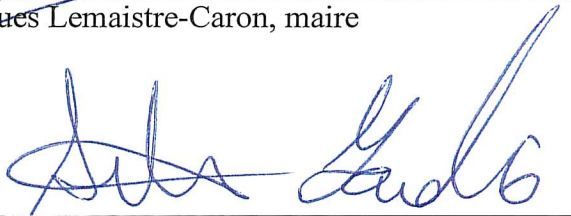
**RÉSOLUTION NO 2025-03-059**

**AVIS DE MOTION – PROJET DE  
RÈGLEMENT 2025-0250 « IMPOSANT  
UNE TAXES SPÉCIALE POUR LE  
RECOUVREMENT DE FRAIS  
RELATIFS À DES TRAVAUX DE  
COURS D'EAU MUNICIPAUX »**

Un avis de motion est donné par le conseiller, Marin Farrar-Deguire qu'à une prochaine séance ordinaire ou extraordinaire de ce conseil soit adopté le projet de règlement numéro 2025-0250 « imposant une taxe spéciale pour le recouvrement de frais relatifs à des travaux de cour d'eau municipaux.

**ADOPTÉE**

  
Jacques Lemaistre-Caron, maire

  
Silvio Gaudio, directeur général / greffier-trésorier

Copie conforme à l'original

Le 13<sup>e</sup> jour de mars 2025